

Proposition de loi pour préserver le pluralisme et l'indépendance des médias

Le député UDF Jean-Christophe Lagarde a déposé une proposition de loi destinée à empêcher les groupes industriels dont l'activité dépend des commandes de l'État à plus de 20 % de leur chiffre d'affaires de détenir directement ou indirectement plus de 3 % du capital d'un média. Dénonçant les concentrations excessives qui touchent l'ensemble des entreprises de presse, les chaînes de radio ou de télévision, le député estime au soutien de son texte que l'indépendance et le pluralisme des médias doivent être préservés.